

**- Commission Régionale de l'Arbitrage -**  
**Réunion 31 août 2019**  
**Procès Verbal n° 3**

**Présent:** M. Philippe BOMBART. AIMAR, BOURLAND, DANZ, JANNOT, MARTIN, MERESSE, MOKHTARI, VASSE.  
**Excusés :** Mme BRASSART. MM. DESANTE, GENDRE, BLONDEL, TOUSART.

**⌘ Examen de Ligue :**

- Situation de M. Antoine LINO (*candidat R3*) :

Considérant la décision de la commission d'appel du 3 juillet 2019 précisant que M. Antoine LINO aurait dû être présenté à l'examen de Ligue du 25 mai 2019. Considérant que la C.R.A, conformément à la décision de la commission d'appel, a convoqué M. Antoine LINO pour passer l'examen de Ligue le samedi 31 août 2019 (*convocation par mail en date du 12 juillet 2019*). Considérant que M. Antoine LINO s'est présenté au passage dudit examen. Considérant, dans un souci d'équité, que l'examen théorique proposé à M. Antoine LINO est en tout point identique à l'examen de Ligue du 25 mai 2019 auquel la commission d'appel a indiqué que M. Antoine LINO aurait dû participer. Considérant que la note finale obtenue par M. Antoine LINO, en double correction, est inférieure à la note du dernier arbitre retenu le jour de l'examen. Considérant qu'en intégrant M. Antoine LINO dans les résultats de l'examen de Ligue, M. LINO se classe 21<sup>ème</sup>. Considérant que la C.R.A a décidé lors de sa réunion du 25 avril 2019 (*PV*) que lors de l'examen de Ligue de mai 2019 seuls les 20 premiers arbitres seraient reçus à l'examen.

La C.R.A décide de considérer M. Antoine LINO en échec à l'examen de Ligue.

**Tour de table. Questions diverses. Prochaine réunion**

⌘ Le présent PV est validé le jour même par la C.R.A présente.

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France)**

**Le Secrétaire de la C.R.A,**  
**Jérôme MARTIN**

**Le Président de la C.R.A,**  
**Philippe BOMBART**